

Bordereau attestant l'exactitude des informations - VILLEFRANCHE - TARARE - 6903 -
Documents comptables (B-S) - Dépôt le 24/01/2025 - B2025/000317 - 2021 B 00570 - 900 824
095 - A-Z Distribution fruits legumes

Désignation de l'entreprise <u>AZ DISTRIBUTION FRUITS ET LEGUMES</u>										Néant ☐ *														
Adresse de l'entreprise <u>395 RUE DU NIL 69220 BELLEVILLE</u>																								
SIRET		<table><tr><td>9</td><td>0</td><td>0</td><td>8</td><td>2</td><td>4</td><td>0</td><td>9</td><td>5</td><td>0</td><td>0</td><td>1</td><td>3</td></tr></table>										9	0	0	8	2	4	0	9	5	0	0	1	3
9	0	0	8	2	4	0	9	5	0	0	1	3												
Durée de l'exercice en nombre de mois *				<u>1</u> <u>2</u>		Durée de l'exercice précédent *				<u>1</u> <u>9</u>														
										Exercice N clos le														
										<u>31/12/2023</u>														
ACTIF										Brut 1														
										Amortissements-Provisions 2														
										Net 3														
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles	Fonds commercial *	010		012																			
		Autres *	014		016																			
	Immobilisations corporelles *		028	2 200	030	306			1 894															
	Immobilisations financières * (1)		040		042																			
	Total I (5)		044	2 200	048	306			1 894															
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050		052																			
		Marchandises *	060		062																			
	Avances et acomptes versés sur commandes		064		066																			
	Créances (2)	Clients et comptes rattachés *	068	13 454	070				13 454															
		Autres * (3)	072	8 735	074				8 735															
	Valeurs mobilières de placement		080		082																			
	Disponibilités		084	4 735	086				4 735															
	Charges constatées d'avance *		092		094																			
Total II		096	26 924	098				26 924																
Total général (I + II)		110	29 124	112	306			28 818																
PASSIF										Exercice N 1														
										NET														
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *				120				100															
	Écarts de réévaluation				124																			
	Réserve légale				126			10																
	Réserves réglementées *				130																			
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants *)				131		)	132																
	Report à nouveau				134			6 183																
	Résultat de l'exercice				136			5 106																
	Subventions d'investissement				137																			
	Provisions réglementées				140																			
	Total I				142			11 399																
Provisions pour risques et charges				Total II	154																			
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées				156																			
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				164																			
	Fournisseurs et comptes rattachés *				166			14 085																
	Dettes fiscales et sociales (dont montant de la TVA)				169		)	172																
	Comptes courants d'associés				173																			
	Autres dettes				175																			
	Produits constatés d'avance				174																			
	Total III				176			17 419																
Total général (I + II + III)				180			28 818																	
RENVIS	(1)	Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4)	Dont dettes à plus d'un an	195																	
	(2)	Dont créances à plus d'un an	197		(5)	Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182	2 200																
	(3)	Dont compte courant d'associés débiteurs	199	8 434		Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184																	

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD

AZ DISTRIBUTION FRUITS ET LEGUMES

395 RUE DU NIL

69220 BELLEVILLE

LIASSE FISCALE 31/12/2023 IS / RS

Période du 01/01/2023 au 31/12/2023

édité le 21/01/2025

②

COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ DE L'EXERCICE (en liste)

DGFIP N° 2033-B-SD 2024

Formulaire obligatoire (article 302 septies A bis du Code général des impôts)		Désignation de l'entreprise : AZ DISTRIBUTION FRUITS ET LEGUMES		Néant ☐			
A - RÉSULTAT COMPTABLE		Formulaire déposé au titre de l'IR		018			
				Exercice N clos le 13.11.2023			
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *			209	210	108 512	
	Production vendue	{	Biens	dont export et livraisons intracommunautaires	215	214	
					217	218	
					Services *		
	Production stockée *	(Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)				222	
	Production immobilisée *					224	
	Subventions d'exploitations reçues					226	
	Autres produits					230	1
Total des produits d'exploitation hors TVA (I)					232	108 512	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)				234	71 697	
	Variation de stocks (marchandises) *				236		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)				238		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *				240		
	Autres charges externes *	(dont crédit bail - mobilier - immobilier :)			242	18 427	
	Impôts, taxes et versements assimilés	(dont taxe professionnelle CFE et CVAE *)			243	355	
	Rémunérations du personnel *				250	9 020	
	Charges sociales (cf. renvoi 380)				252	3 565	
	Dotations aux amortissements *				254	306	
	dont amortissement du fonds de commerces				255		
	Dotations aux provisions				256		
	Autres charges	{			259	6	
dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger *							
dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles					260		
Total des charges d'exploitation (II)					264	103 375	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)					270	5 137	
Produits financiers (III)		280			294		
Produits exceptionnels (IV)					290	916	
Charges exceptionnelles (VI)		{			300	39	
		dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)			347		
		dont amortissements exceptionnels de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)			348		
Impôt sur les bénéfices * (VII)					306	908	
2 - BÉNÉFICES OU PERTES : Produits (I + III + IV) - Charges (II + V + VI + VII)					310	5 106	
B - RÉSULTAT FISCAL		Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2		312	5 106	314	
Réintégrations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles *			316			
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 CGI) et autres amortissements non déductibles			318			
	Provisions non déductibles *			322			
	Impôts et taxes non déductibles * (cf page 7 de la notice 2033-NOT-SD)			324	908		
	Divers *, dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés	247		écarts de valeurs liquidatives sur OPC	248	39	
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option	{			249		
		Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 septies D)					
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				998		
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime					999		
Déductions	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime					997	
	Entreprises nouvelles (44. sexies)	986		ZFU-TE (44. octies A)	987	342	
	Reprise d'entreprises en difficulté (44. septies)	981		JEI (44. sexies A)	989		
	ZRID (44. terdecies)	127		ZRR (44. quindécies)	138		
	Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44 duodécies)	991					
	ZFANG 44. quaterdecies	345		Investissement et souscriptions	344		
	Bassins urbains à dynamiser - BUD (art. 44 sexdecies)	992		Zo ne de développement prioritaire	993		
				44. quaterdecies			
	Créance due au report en arrière du déficit				346	350	
	Deduction exceptionnelle (Art 39 decies A)	653		Deduction exceptionnelle (Art 39 decies A)	643		
	Deduction exceptionnelle (Art 39 decies B)	645		Deduction exceptionnelle (Art 39 decies C)	647		
	Deduction exceptionnelle (Art 39 decies D)	648		Deduction exceptionnelle simulateur de conduite (art 39 decies E)	641		
Deduction exceptionnelle (Art 39 decies F)	990		Deduction exceptionnelle (Art 39 decies G)	649			
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS					352	6 054	
Bénéfices col. 1 Déficit col. 2					354		
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière *					356	
	Déficits antérieurs reportables * dont imputés sur le résultat :					360	
RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS					370	6 054	
Bénéfices col. 1 Déficit col. 2					372		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2033-NOT-SD

DGEiP N°2033-B-SD 2024

Extension

[illegible]

**SASU AZ DISTRIBUTION FRUITS ET
LEGUMES**
Société par actions simplifiée
au capital de 100 euros
Siège social : 395, Rue du NIL
69220 BELLEVILLE-EN-BEAUJOLAIS
900 824 095 RCS VILLEFRANCHE-TARARE

PROCES-VERBAL DES DECISIONS

DE L'ASSOCIE UNIQUE

DU 05/11/2024

L'an deux mil vingt-quatre

Le Cinq Novembre

A quatorze heures,

Au siège social 395, Rue du Nil 69220 BELLEVILLE-EN-BEAUJOLAIS

Monsieur **FEDA Masood**, demeurant 395, Rue du Nil 69220 BELLEVILLE-EN-BEAUJOLAIS,
Associé unique et Président de la Société **AZ DISTRIBUTION FRUITS ET LEGUMES**,

I - A PREALABLEMENT EXPOSE CE QUI SUIIT :

En sa qualité de Président de la Société, Monsieur **FEDA Masood**, l'associé unique, a établi et arrêté les comptes annuels (bilan, compte de résultat) de l'exercice clos le 31/12/2023.

II - A PRIS LES DECISIONS RELATIVES A L'ORDRE DU JOUR SUIVANT :

- Approbation des comptes de l'exercice clos le 31/12/2023 ;
- Affectation des résultats de cet exercice ;
- Conventions visées à l'article L227-10 du Code de commerce ;
- Rémunération du Président

PREMIÈRE DECISION - APPROBATION DES COMPTES

L'associé unique, connaissance prise des comptes de l'exercice clos le 31/12/2023, approuve ces comptes, tels qu'il les a établis, lesdits comptes se soldant par un bénéfice de **5 106 euros**.

Il approuve également les opérations traduites dans ces comptes.

L'associé unique prend acte que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non déductibles du résultat fiscal.

Cette résolution est adoptée.

DEUXIÈME DECISION - AFFECTATION DU RESULTAT

L'associé unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 5 106 euros de la manière suivante :

Report à nouveau antérieur :	6 183
Résultat	5 106

Report à nouveau	11 289

Rappel des dividendes distribués

Conformément à l'article 243 bis du Code général des impôts, il est précisé qu'il n'a pas été distribué de dividende au titre des trois derniers exercices.

Cette résolution est adoptée.

TROISIEME DECISION – CONVENTIONS REGLEMENTEES

Conformément aux dispositions de l'article 227-10 du Code de Commerce, l'associé unique prend acte qu'aucune convention visée audit article n'a été conclue au cours de l'exercice.

Cette résolution est adoptée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé, après lecture, par l'associé unique.

Mr. FEDA Masood



**AFFECTATION DU RESULTAT
DU 05/11/2024 SUR LES
COMPTES CLOTURES AU 31/12/2023**

SASU AZ DISTRIBUTION FRUITS ET LEGUMES

Au capital de **100** euros

Siège social : **395, Rue du NIL**

69220 BELLEVILLE-EN-BEAUJOLAIS

R.C.S. 900 824 095

Première résolution :

L'assemblée générale décide d'affecter comme suit le résultat de l'exercice clos le 31/12/2023

Report à nouveau antérieur :	6 183
Résultat	5 106

Report à nouveau	11 289

L'Assemblée reconnaît en outre :

Qu'il n'a pas été distribué de dividende au titre de l'exercice précédent.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Pour copie certifiée conforme,

Mr. FEDA Masood

